

**RÉDACTION**  
ADMINISTRATION  
**BUREAU DES ABBONNEMENTS**  
Imprimerie Sui. Soc. Catholique  
Fribourg (Suisse)

**ABONNEMENTS**

Année	Fr.	1 20	4 50	10	15
Etranger		3 20	9	16	20

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.

Compte de chèque postal N° 114.

C. I. X.

# LA LIBERTÉ

**ANNONCES**  
Publicités  
**S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ**  
Rue St-Pierre  
**FRIBOURG**

**PRIX DES ANNONCES**

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne
La Suisse	20	ou
L'étranger	25	son espace.
Réclames	50	

M. V. X.

**Journal politique, religieux, social**

## Nouvelles du jour

**Succès français entre l'Oise et la Marne.  
Nouvelle offensive allemande à l'ouest de l'Oise.**

Les Français poursuivent leurs attaques locales sur le front de la dernière offensive allemande, afin d'améliorer leurs lignes. Ils annoncent de nouveaux succès, contre la forêt de Villers-Cotterets et Château-Thierry. Outre le village de Vinly, ils ont réoccupé Neuilly-la-Poterie et Eloupy.

Hier, une offensive allemande, dont on ignore encore la portée, s'est engagée sur le front des combats de mars-avril dernier, au sud-ouest de Lassigny. Le communiqué de Berlin mande la prise des hauteurs de Gurly et des positions adjacentes.

Le bulletin français d'hier soir donne une certaine ampleur à cette affaire, si bien que, en le lisant, on pourrait croire que les Allemands ont ouvert une nouvelle offensive entre Mondidier et Noyon. Le bombardement préparatoire a commencé à minuit et l'infanterie allemande est partie à l'attaque à quatre heures et demie, hier matin. « La bataille est en cours », ajoute le bulletin de Paris, qui fait l'éloge de la résistance française.

Les prochains bulletins nous diront si ce n'est là qu'un épisode local ou si c'est l'ouverture d'une grande opération.

M. Barzini écrit au *Corriere della Sera* que l'arrivée des troupes américaines en France dépasse tout ce que l'on pouvait supposer. C'est peu de parler de l'effort américain ; il faudrait plutôt dire le miracle américain. La supériorité numérique des Allemands, qui était si grande à la fin du mois de mars, est sur le point d'être équilibrée, assure M. Barzini. L'Allemagne est encore très supérieure en matériel, en préparatifs, mais là encore la lacune se comble de plus en plus chez les Alliés.

Le bruit a couru avec persistance, ces derniers jours, au Tessin et à Côme, que les Italiens allaient déclancher une offensive et que l'attaque était même commencée. Jusqu'ici, aucun renseignement officiel n'est venu confirmer ces bruits vagues, engendrés par les nombreuses et fortes reconnaissances auxquelles se livrent les troupes italiennes. Ces coups de sonde sont-ils les signes avant-coureurs d'une offensive italienne ou ne révèlent-ils pas plutôt l'incertitude qui règne en Italie sur les intentions de l'adversaire, à qui l'on veut arracher son secret ? Le fait est que le plus profond mystère entoure les préparatifs italiens. Jamais l'Australie, tel le *Corriere della Sera*, n'a plus dissimulé ses préparatifs et caché ses intentions. Les Italiens savent pourtant que, depuis plusieurs mois, les vallées et les villages du Trentin se remplissent de troupes, arrivées de Russie et de Roumanie, qui s'entraînent pour la guerre de montagne et qui s'exercent pour le suprême assaut.

Du Stelvio au massif du Grappa, les armées austro-italiennes sont sous le commandement du feld-marchal Conrad von Hotzendorf. Il a sous ses ordres le feld-marchal Krobatin, le général Krauss, le général von Scheuchtenstuel ; ce dernier a comme subordonné le lieutenant feld-marchal Kletter.

Du Grappa à la mer, le long du Piave, les forces austro-italiennes semblent être sous la direction immédiate du feld-marchal Boroevic, qui commande toutes les armées du front italien. Il avait dernièrement sous ses ordres le général Kirschtach, le général Wurm, que les Italiens ont déjà rencontré sur le Carso, et le général Henriquez. Il est possible que des modifications aient été apportées dans le haut commandement austro-italien et que les renseignements de source italienne ne répondent plus à la réalité.

gouvernement polonais à Berlin, a annoncé que des négociations doivent commencer très prochainement sur la future configuration de la Pologne.

« Nous sommes disposés, aurait-il affirmé, à nous entendre tant avec l'Autriche-Hongrie qu'avec l'Allemagne. Loin de nous l'idée de vouloir être un coin enfoncé entre les puissances centrales ; nous désirons, au contraire, former un facteur de médiation. »

Le comte Ronikier a terminé l'entretien en disant que la Pologne ne saurait entrer dans l'Association centrale qu'en pleine possession de tous ses moyens et que les puissances centrales devaient, dans leur propre intérêt, le reconnaître.

Un publiciste suédois, le professeur Kjelien, considère que deux solutions seulement sont admissibles pour la question polonaise : l'union de la Pologne avec l'Autriche-Hongrie, ou bien la constitution de l'Etat polonais indépendant sur les bases de l'acte du 5 novembre 1916. Il est d'avis que, malgré l'opposition de l'opinion allemande et les réserves faites par les Hongrois et les Ruthènes, la solution de la question polonaise par l'union avec l'Autriche-Hongrie apparaît chaque jour davantage comme la seule issue réalisable.

Détestés de l'oppression que la crainte de la Russie faisait peser sur eux, les Alliés se sont empressés de donner à la Pologne la satisfaction qu'elle réclamait en proclamant la nécessité de la création d'un Etat polonais « indépendant et uni avec libre accès à la mer ». Heureuse de s'attirer la bienveillance des Polonais, l'Entente a fait publier cette déclaration par le conseil des Alliés, qui vient de se tenir à Versailles. Mais c'était compter sans la Lituanie, dont le gouvernement proteste aujourd'hui contre l'engagement des Alliés, qui immole les espoirs des Lituanais. Ceux-ci ne veulent pas être englobés dans une future Pologne ; ils revendiquent le droit des petites nations de former un Etat à part et n'acceptent pas le programme des Polonais, qui veulent être reliés à la mer, parce que, pour réaliser ce projet, il faudrait laisser la Pologne s'étendre à travers la Lituanie.

M. Fehrenbach, du groupe du Centre, a été nommé président du Reichstag allemand, par 170 voix sur 180 votants. Les élections aux vice-présidences ont été faites selon les prévisions que nous avons déjà données.

### Cargaisons d'Amérique pour la Suisse

Le gouvernement américain a donné au gouvernement suisse l'autorisation d'affréter les deux vapeurs danois *Hans Maersk* et *Olaf Maersk*, qui servaient jusqu'ici au transport du sucre des Antilles aux Etats-Unis. Le caractère bienveillant de cette mesure du gouvernement américain à l'égard du gouvernement suisse est d'autant plus appréciable que ces deux navires servaient à transporter en Suisse, via Cote, outre des marchandises diverses, un chargement de pétrole et d'essence, alors que les accords entre les gouvernements alliés et la Suisse ne prévoient nullement le transport de ces substances et que rien ne les oblige à laisser passer ce genre de cargaison.

### POLITIQUE ARGOVIENNE

Les divers groupements du parti radical démocratique, qui avaient pour organes *L'Argovier Tagblatt*, les *Argovier Nachrichten* et d'autres organes régionaux, se sont fusionnés pour unifier leur activité politique. Il ne restera plus que *L'Argovier Tagblatt*, qui représentera jusqu'ici l'aile droite du parti.

### Pour le peuple

Le Conseil communal de Zurich a voté un crédit de 103.000 francs pour la création d'une

cuisine populaire dans le quartier de l'industrie, ainsi qu'un règlement ordonnant la fermeture des magasins à 7 heures du soir.

### Les obligations AVRG constitution d'hypothèque et le code civil suisse

Le code civil fribourgeois, du 5 juin 1849, avait institué, comme forme ordinaire de gage immobilier devant garantir l'emprunt d'un capital, la lettre de rente. Ce titre de créance, ainsi que l'appellait l'ancien code, était, tout comme devait l'être la lettre de rente du code civil suisse, un papier valeur incorporant la créance : la cession du titre impliquait la cession du droit, et le droit ne pouvait ni être cédé ni faire l'objet d'un nantissement si ce n'est au moyen du titre lui-même.

La lettre de rente ne fut néanmoins jamais populaire ; les cas très rares dans lesquels le créancier pouvait en demander le remboursement en faisant un objet de crédit trop peu simple.

Il y avait, dès lors, dans les moyens de garantir un prêt d'argent une lacune effective, dont bénéficia le trop fameux billet de cautionnement, qui se revêta, jusqu'à ces dernières années, une plaine sociale dans nos régions agricoles et contribua au développement absolument anormal du cautionnement. On sait les ruines qui en furent la conséquence.

Le législateur fribourgeois ne fut pas longtemps sans s'en préoccuper. En 1863, dans les préambules à la loi du 23 mai, il constata l'insuffisance de la lettre de rente et décida d'y remédier. Il institua, à cet effet, des obligations hypothécaires. Une loi ultérieure du 24 mai 1866 vint mettre au point les obligations avec constitution d'hypothèque, qui restèrent, jusqu'à l'adoption du code civil suisse, la forme la plus populaire de la garantie du prêt d'une somme d'argent par un gage immobilier. L'émission de ces obligations hypothécaires constituait l'une des opérations ordinaires de la Caisse hypothécaire, de la Caisse d'amortissement, depuis lors devenue Banque de l'Etat, et de la plupart de nos banques.

L'obligation avec constitution d'hypothèque était comme la lettre de rente, qu'elle allait immédiatement supplanter, un titre qui pouvait être acquis, cédé, remis en nantissement. Le Grand Conseil, en autorisant, en 1884, la Caisse d'amortissement à faire des prêts ou à acquérir des titres hypothécaires, déclarait par là vouloir venir en aide à l'agriculture. Les obligations hypothécaires se manifestèrent un antidote efficace contre les prêts sur cautionnement.

Survint le code civil suisse. Le principe fondamental qui régit dorénavant le gage immobilier est que ce gage ne peut plus être constitué que sous l'une des trois formes suivantes : l'hypothèque, la cédula hypothécaire ou qu'il faut bien se garder de confondre avec les anciennes cédulas de la Caisse hypothécaire — et la lettre de rente. Toute autre forme est prohibée.

La lettre de rente correspond, dans ses grandes lignes, à la lettre de rente du code civil bourgeois. Elle se caractérise comme l'affectation d'un capital à un immeuble dont le propriétaire s'oblige, à titre de contre-prestation, à payer au créancier une rente annuelle. Le créancier ne peut demander le remboursement du capital que dans certains cas exceptionnels.

La cédula hypothécaire est un titre qui incorpore à la fois la créance et la garantie immobilière. Le créancier, qui ne peut prétendre à cette qualité que s'il est investi du titre lui-même, a pour garantie l'immeuble grevé et le patrimoine du débiteur.

Lettre de rente et cédula hypothécaire sont des papiers-valeurs. Elles ne naissent que moyennant une inscription au registre foncier et la rédaction d'un titre, rédaction à laquelle procède le conservateur du registre foncier lui-même.

L'hypothèque est la troisième forme du gage immobilier du droit civil suisse. Elle diffère essentiellement des deux autres en ce qu'elle ne résulte que d'une inscription au registre foncier. Aucun titre n'est délivré au créancier. Celui-ci peut cependant demander qu'un extrait de l'inscription faite au registre foncier lui soit délivré. Le code insiste sur la valeur de cet extrait : destiné exclusivement à faire preuve de l'inscription, il n'est pas un papier-valeur. La créance garantie peut être cédée suivant les règles qui régissent la cession ordinaire des créances et il n'est pas nécessaire, d'ailleurs, d'une inscription au registre foncier pour transférer la garantie.

Mais qu'advent-il de l'ancienne obligation hypothécaire ou obligation avec constitution d'hypothèque ? — Ce qu'il advient trop souvent d'institutions qui ont passé dans les mœurs d'un peuple quand survient une nouvelle législation. On continua à les créer et l'on crut qu'elles auraient le même sort juridique qu' auparavant.

Un arrêt tout récent du Conseil fédéral vient

de remettre les choses au point. Il intéresse trop de monde pour que l'on n'en analyse pas les données principales.

En 1913, il avait été constitué, par acte authentique, une obligation avec hypothèque, comme il en a tant été créées avant et depuis cette date. L'expédition de l'acte destiné au créancier portait l'attestation du conservateur du registre foncier que l'hypothèque avait été inscrite en second rang au registre foncier. Pour permettre au débiteur de contracter un nouvel emprunt, le créancier déclara, encore par acte authentique, céder son second rang au gage qui devait garantir l'emprunt projeté.

Le conservateur invité à inscrire cette opération au registre foncier déclara ne pouvoir y procéder si l'obligation avec hypothèque ne lui était pas présentée. Il fut effectivement impossible au créancier d'obtempérer à cette injonction, car le titre se trouvait dans les mains d'un tiers. Le créancier suivit la voie des recours et le Conseil fédéral, en sa qualité d'instance supérieure en matière de registre foncier, vint de lui donner raison par arrêt du 17 mai 1918.

Les arguments pour et contre le créancier qui prétend disposer de son droit, dans le cas particulier en réduisant la garantie dans une notable mesure par sa postposition, sans produire le titre, se laissent très facilement résumer.

Et, tout d'abord, ceux qui s'opposent à cette libre disposition. Le principal argument est certainement que les obligations hypothécaires sont considérées dans le canton de Fribourg comme des titres de gage et, comme tels, font l'objet de cessions et sont fréquemment remises en nantissement. Cessionnaires et créanciers gagistes risquent dès lors sans cesse d'être frustrés dans leurs droits si le créancier primitif peut anéantir la créance ou en diminuer la garantie sans disposer du titre. Il faut ajouter que le créancier qui entend disposer de son droit au registre foncier doit établir qu'il en est bien encore le titulaire. Or, il ne saurait le faire sans produire l'obligation hypothécaire.

Les arguments contraires consistent dans la simple dérogation de toute qualité de titre de gage à l'obligation hypothécaire. Cette obligation est une simple reconnaissance de dettes à laquelle la déclaration du bureau du registre foncier certifiant l'inscription de l'hypothèque ne confère pas le caractère d'un papier-valeur. C'est par ce motif que le créancier peut disposer de sa créance et consentir à des modifications du gage sans qu'il soit tenu de produire à cet effet la reconnaissance de dette.

Le Conseil fédéral s'est rangé à la dernière manière de voir. Il faut citer littéralement certains passages de son exposé de droit, dont tout juriste, tout homme d'affaires, quoiconque a pris dans une obligation hypothécaire la qualité de créancier ou de débiteur, comprendra l'importance :

« La circonstance que, dans le canton de Fribourg, pareilles obligations avec hypothèque sont en pratique fréquemment cédées ou mises en nantissement, comme titres de gage proprement dits, ne change rien à cet état de choses. Celui qui acquiert une telle obligation ou l'accepte comme gage ne peut nullement se fonder sur la présomption que l'hypothèque inscrite depuis bien des années en garantie d'une créance existe encore conformément au certificat délivré à cette époque, ou du moins qu'elle n'a subi aucune modification. Le certificat primitif du bureau du registre foncier annonce simplement que, à une date déterminée, une hypothèque a été inscrite au registre foncier. Il ne peut et ne veut, par contre, en aucune manière, renseigner sur ce qui est advenu, entre temps, de l'hypothèque. L'acquéreur d'une obligation de ce genre peut se mettre au courant en consultant le registre foncier ou en demandant au créancier de lui fournir un nouveau certificat ou un nouvel extrait du registre foncier. S'il néglige de prendre cette précaution, c'est à ses risques et périls. Et si, dans la pratique du canton de Fribourg, il n'est pas de coutume de se préoccuper de cette manière, pourtant très recommandable, cela ne peut nullement engager les organes de la partie du registre foncier à agir contre les prescriptions du code et de l'ordonnance du registre foncier en faisant d'office le nécessaire pour compléter ou modifier les certificats ou extraits délivrés antérieurement, et encore bien moins justifier la responsabilité du canton quant à la conformité du registre foncier aux extraits certifiant l'inscription des hypothèques. Celui qui veut bénéficier des avantages que lui offre le registre foncier et de la responsabilité de l'Etat à l'égard des titres de gage n'a qu'à se servir de la cédula hypothécaire et ne pas se contenter d'une obligation avec hypothèque. »

Mais il restait à répondre au dernier argument invoqué contre le droit de libre disposition du créancier. On ne s'est pas dissimulé, à Fribourg plus qu'ailleurs, que l'obligation hypothécaire, telle que l'avait institué notre ancienne législation, n'était plus reconnue comme un titre de gage par la loi suisse. Aussi l'avait-on, depuis lors, décomposée en deux actes distincts : une obligation et un acte hypothécaire. Les autorités fribourgeoises du registre foncier n'ont point confondu l'obligation avec hypothèque et les nouvelles cédulas hypothécaires et lettres de

rente. Elles ont, par contre, invoqué le fait que l'obligation formant titre, le créancier ne saurait disposer de son droit sans présenter l'obligation.

Le Conseil fédéral s'est heurté à cette argumentation. Il n'en admet la justesse que si l'obligation a la qualité d'un papier-valeur, qui, si le droit de créance est si intimement lié au document qui en fait preuve qu'il ne puisse être réalisé, ni cédé sans la production de ce dernier. Le créancier devrait alors nécessairement présenter son titre au conservateur du registre foncier pour disposer de l'hypothèque qui le garantit.

Or, déclare la haute autorité fédérale, l'obligation dont il est question ne contient pas autre chose qu'une reconnaissance de dette. Pour qu'elle ait la qualité d'un papier-valeur, il faudrait qu'on y trouvât « la clause que le créancier ne pourra faire valoir ou céder ses droits qu'au moyen du document » ou qu'il « existât un indice autorisant la conclusion que les parties contractantes entendaient créer un papier-valeur ; pareille intention ne saurait être présumée sans autre ».

Le Conseil fédéral se défend de prononcer un verdict général contre toutes les obligations hypothécaires utilisées de préférence par les banques du canton de Fribourg et de certains autres cantons. Mais ce verdict général résulterait néanmoins du fait que l'obligation incriminée avait la teneur de tous les autres actes de ce genre qui nous sont connus.

Tel est l'arrêt.

Au point de vue doctrinal, il pourrait donner lieu à des controverses bien intéressantes. Ce n'est pas ici la place de s'y arrêter.

Au point de vue pratique, il faut en tirer deux conclusions.

Le Conseil fédéral a porté un coup fatal aux obligations hypothécaires créées depuis l'entrée en vigueur du code civil suisse. Quelle est la garantie effective dont jouit le créancier cessionnaire, ou la personne à qui le titre a été remis en nantissement, si le créancier primitif peut, sans l'en avisier, agir à son gré sur le gage ? Cessionnaire et créancier à qui une obligation de ce genre a été remise en nantissement feront bien de se prémunir contre de telles conséquences. Ils le pourront ou bien en faisant inscrire sur le titre la clause requise par le Conseil fédéral, ou bien en se faisant inscrire au registre foncier comme nouveau créancier.

Force sera alors d'introduire, dans les communes nouvellement cadastrées, le registre des créanciers, tandis que, dans les anciennes communes, le registre hypothécaire se prête déjà à cet office.

Quant aux titres à créer dorénavant, il faudra leur donner toute l'allure d'un papier-valeur.

Le meilleur parti à prendre serait évidemment de substituer, à l'avenir, aux obligations avec constitution d'hypothèque, la cédula hypothécaire du code civil suisse. Il serait alors nécessaire de reviser la loi cantonale fribourgeoise d'application du code civil suisse, qui restreint considérablement la portée pratique des cédulas hypothécaires en établissant une limite très étroite à l'intérieur de laquelle elles doivent se mouvoir.

Il faudrait, il est vrai, prendre un nouveau pli, abandonner un moyen de crédit qui, jusqu'ici, a rendu de bons services. Mais tout progrès ne veut-il pas être payé de quelque sacrifice ?

(D' F. A.)

### L'impôt sur le tabac

La commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le projet d'imposition du tabac a adhéré définitivement aux décisions du Conseil national, tendant à introduire, à la place du monopole, un impôt sur le tabac.

Suivant les *Basler Nachrichten*, la commission proposerait d'amender l'article constitutionnel en ce sens que des indemnités fédérales seraient prévues aux cultivateurs indigènes et que la législation fédérale établirait des dispositions sur l'emploi du nouvel impôt en faveur d'œuvres sociales déterminées.

### Nouvel emprunt de C. F. F.

On nous écrit de Berne : Le Conseil fédéral a approuvé un nouvel emprunt de Chemins de fer fédéraux. Cet emprunt sera de 50 millions ; il aura une durée de dix ans, sera au taux de 5 % et au cours d'émission de 90. La souscription se fera du 24 juin au 3 juillet.

### Allocations de renchérissement

On nous écrit de Berne : Le personnel fédéral demande, pour 1918, que l'allocation de renchérissement soit portée à 600 fr. par tête. Le chef du Département des Finances aura prochainement, à ce sujet, une entrevue avec les représentants du personnel. La dépense qu'entraînerait cette augmentation serait de 20 à 25 millions pour l'administration centrale et d'autant pour les C. F. F.

# La guerre européenne

## FRONT OCCIDENTAL L'offensive allemande

### Journée du 7 juin

Communiqué français du 8 juin, à 3 h. de l'après-midi :

Sur le front de l'Aisne, grande activité de l'artillerie, notamment dans la région de Faverolles. Au sud-est de Ambleny, les Français ont amélioré leur position pendant la nuit.

Au sud de l'Ouarcq, les Français, continuant leur pression, ont réalisé de nouvelles progressions.

Les Français ont porté leurs lignes jusqu'à la lisière ouest de Danmard, à l'est de Chezy et à plus d'un kilomètre au nord de Neully-la-Poterie.

Les Français ont fait une cinquantaine de prisonniers.

Plus au sud, les Allemands ont attaqué violemment, à deux reprises, les positions françaises, sur le front Boursches-Le Thiolet.

Les Français ont brisé les assauts de l'ennemi, qui a subi de lourdes pertes.

Sur le reste du front, nuit relativement calme.

\*\*\*

### Journée du 8 juin

Communiqué français du 8 juin, à 11 h. du soir :

Lutte d'artillerie assez vive dans la région de Hangard-en-Santerre, entre l'Oise et l'Aisne et au sud de l'Aisne.

Nous avons poursuivi notre progression dans la région de Neully-la-Poterie et Busstares, et avons pénétré dans le village d'Eloup.

L'ennemi a tenté d'envoyer l'avance que nous avons réalisée hier sur le front Chezy-Dammard en lançant de violentes attaques dans cette région. Nos troupes ont brisé toutes les tentatives de l'ennemi qui a subi des pertes élevées. Nous avons maintenu tous nos gains.

\*\*\*

Communiqué français du 9 juin, à 3 h. de l'après-midi :

Les Allemands ont déclanché à minuit une violente préparation d'artillerie depuis la région au nord de Montdidier jusqu'à l'ouest de l'Oise.

Les batteries françaises ont immédiatement intensifié leur tir de contre-préparation.

A 4 h. 30, l'infanterie allemande s'est portée à l'attaque des positions françaises entre Montdidier et Nogon. Les troupes françaises ont résisté dans une magnifique vaillance. La bataille est encore en cours.

Entre l'Oise et l'Aisne, les Français ont exécuté ce matin une opération de détail à l'est de Hautebraye et gagné du terrain en faisant une soixantaine de prisonniers. Au sud de l'Ouarcq, les Français ont amélioré leurs positions à l'est de Chézy.

Les Allemands, qui avaient réussi hier à 22 heures à pénétrer dans les lignes françaises vers Vinly, en ont été rejetés aussitôt par une contre-attaque française.

Vers la même heure, les Français ont enlevé le bois d'Eloup et ce matin le bois immédiatement au sud de Busstares. Ces opérations ont donné 200 prisonniers, dont 5 officiers.

A l'ouest de Reims, après un vif bombardement, les Allemands ont attaqué dans la région de Yrigny et ont subi des pertes sérieuses sans obtenir de résultat.

\*\*\*

Communiqué allemand du 9 juin :

L'activité combattive a repris sur l'Avre. Des attaques locales françaises sur la rive méridionale de l'Aisne et au sud de l'Ouarcq ont échoué.

Une poussée allemande à l'est de Butry nous a valu 45 prisonniers.

Les Américains, tentant une nouvelle attaque au nord-ouest de Château-Thierry, ont été rejetés avec de lourdes pertes au-delà de leurs positions de départ et laissés des prisonniers.

### Journée du 9 juin

Communiqué allemand d'hier soir, 9 juin :

A l'ouest de l'Oise, nous nous sommes emparés de la hauteur de Gury et des lignes ennemies adjacentes.

### Le bombardement de Paris

Paris, 9 juin.

Selon le *Matin*, le tir du canon à longue portée sur Paris a fait, samedi, quelques victimes.

Paris, 9 juin.

(Havas.) — Le bombardement de la région parisienne par un canon à longue portée a continué aujourd'hui.

### Général français

Paris, 9 juin.

Le *Gaulois* annonce que le général Guignabaudet, blessé au front le 30 mai, est décédé.

Le *Gaulois* annonce en outre que le général Arabosso a été blessé.

### La guerre sur mer

#### Vapeur norvégien torpillé

New-York, 8 juin.

Un sous-marin a coulé le vapeur norvégien *Finland* vendredi matin. 19 survivants ont été débarqués.

#### Sous-marin avarié

Madrid, 8 juin.

Le sous-marin allemand U-65 est entré avarié dans le port espagnol de Santander.

### Les vanteries de M. Herron

Le richissime Américain M. Herron, qui, de Genève, a débilité tant d'insanités sur le rôle du Pape durant cette guerre, avait passé, dans une correspondance au *Daily Mail*, pour avoir écouté un émissaire du gouvernement allemand, le professeur Quidde, de Munich, qui était venu lui apporter des propositions de paix. Immédiatement, le nom de M. Herron a resplendi dans certaine presse comme étant celui de l'homme important auquel l'Allemagne s'adressait comme intermédiaire, mais qui, d'autre part, servait trop bien les intérêts de l'Entente pour ne pas repousser avec dédain et mépris l'idée même d'une ouverture de pourparlers.

Or, la correspondance du *Daily Mail* était un tissu d'erreurs, uniquement destiné à mettre en vedette ledit Herron. Celui-ci n'a pas protesté ; modestement, il a accepté d'avoir joué le rôle de grand justicier de l'Entente.

Malheureusement pour lui, quelqu'un a protesté à sa place : c'est l'éminent pacifiste hollandais Dr B. de Jong, qui a envoyé à la Rédaction de *Guerre et Paix* (l'intéressant bulletin du Dr M. de Russie) un récit circonstancié de l'entrevue Quidde-Herron. On verra, non sans plaisir, comment notre Herron a perdu quelques plumes de paon qui lui servaient à faire la roue. Nous laissons la parole au Dr B. de Jong :

« Le professeur Quidde, de Munich, le chef du parti pacifiste en Allemagne, devait être vers la mi-avril pour quelques jours à Berne, pour y assister à une conférence purement administrative. En qualité d'ancien ami, il vint me rendre visite, et, à cette occasion, je lui demandai s'il ne croyait pas utile pour le renseignement mutuel d'aller voir à Genève le professeur Herron, un Américain, qui m'avait souvent exprimé le désir de faire connaissance avec des Allemands modérés. A ma demande, aussi bien M. Quidde que M. Herron acceptèrent l'entrevue ; cependant, le professeur Herron y fit la réserve expresse que l'entretien devrait avoir un caractère strictement confidentiel, condition contre laquelle le professeur Quidde ne formula aucune objection.

« Pendant cet entretien chez le professeur Her-

ron, auquel j'ai assisté du commencement à la fin, le professeur Quidde fit observer que, pour l'instant, le parti allemand qui désire une vraie paix de conciliation se heurtait malheureusement à une vive résistance du parti opposé. Il n'était pas certain si, dans les circonstances actuelles, après les victoires militaires allemandes en France, le parti qui réclame des garanties territoriales, ainsi que des indemnités, n'avait pas le dessus. Beaucoup de ceux qui, en juillet 1917, avaient témoigné de la sympathie à la résolution de paix du Reichstag allemand s'étaient retournés actuellement de l'autre côté et voulaient se libérer de cette résolution de paix. Naturellement, le professeur Quidde blâmait le plus sévèrement ceux qui font dépendre les conditions de paix de la situation militaire. Mais, selon son opinion, l'Entente n'était pas non plus sans faute ; le refus net à chaque tentative de paix explique un peu ce nombre d'Allemands se croient maintenant en droit de réclamer une indemnité pour la prolongation de la guerre, et de ce fait, l'orientation de ceux qui avaient toujours proclamé une politique d'annexions et d'indemnités.

« Le professeur Quidde s'est déclaré convaincu que le temps pour les pacifistes en Allemagne reviendra. Il croit que, dans quelques mois, on comprendra généralement que, même après une victoire militaire complète en France, l'Allemagne n'aura jamais la puissance de dicter une paix de force brutale et qu'une paix générale ne pourra être obtenue que lorsque l'Allemagne reviendra à son point de départ de la résolution de paix du Reichstag et de la réponse au Pape, où les principes d'aucun assujétissement, direct ou indirect, d'aucun peuple, grand ou petit, et la création d'une organisation internationale sont indubitablement adoptés.

« Si, une fois, les sincères amis d'une paix durable pouvaient revenir au pouvoir et ouvrir ainsi une nouvelle possibilité de paix, alors le professeur Quidde espérait que les pacifistes, dans les pays alliés, convaincraient leurs gouvernements de ne plus repousser la main tendue, mais d'entrer en échange d'opinions honnêtes sur la possibilité de conclure une paix qui porterait des signes de durée et qui amènerait aussi, à l'Est, l'application loyale du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes. En acceptant ainsi la main tendue, on obtiendrait le moyen de plus sûr de vaincre tout chauvinisme, tout impérialisme et tout militarisme, aussi bien en Allemagne que dans le monde entier, et on rendrait victorieux les principes du pacifisme et de la démocratie.

« Le professeur Quidde terminait en exprimant l'espoir que spécialement le président Wilson se laisserait convaincre par ces échos, par des personnes qui connaissent à fond les conditions en Europe, pour qu'il ne crée pas de la méfiance et de l'opposition contre ses intentions idéales dans l'intérêt d'une paix durable, en posant des conditions, théoriquement peut-être justes, mais pratiquement irréalisables.

« Le professeur Herron répondit qu'il avait la plus grande estime pour le professeur Quidde et tant d'autres Allemands qui travaillent en faveur d'un rapprochement entre belligérants. Il regretait seulement que ces opinions ne fussent pas dominantes en Allemagne. Il assura le professeur Quidde que, comme ce dernier l'avait aussi reconnu, l'Angleterre et l'Amérique ne seraient jamais disposées à conclure une paix qui serait basée sur la force des armes au lieu de celle du droit. Même si les Allemands réussissaient, par une victoire complète en France, à conquérir tout le continent d'Europe, l'Amérique et l'Angleterre continueraient la guerre sur mer, dût-on se battre vingt ou cent ans avant que, en Allemagne, règne un autre esprit. Si l'Allemagne persistait dans ses conceptions actuelles, des années de la plus grande misère menaceraient le monde. Pour éviter ce malheur, on devrait employer toutes les forces des deux côtés. Il invitait le professeur Quidde avec persistance que, si lui et ses amis croyaient en quelque temps le moment venu où l'Allemagne serait disposée à conclure une paix juste, de ne pas perdre un moment mais de venir sans retard le trouver, lui, professeur Herron, avec des projets concrets.

« Telle fut la conversation qui, quelques se-

maines plus tard, fut présentée par le *Daily Mail* comme une « nouvelle offensive de paix allemande contre l'Amérique ».

Dr B. de Jong.

## Echos de partout

### PROMESSE

Aux environs de Luchon (Haute-Garonne), un touriste rencontre un montagnard octogénaire, demi-berger, demi-contrebandier, qui lui demande quelques cigarettes, car le tabac devient rare, même près de la frontière.

La conversation s'engage. Le vieillard déplore l'absence de son fils, mobilisé, blessé deux fois, et qu'il n'a pu faire revenir en surrals, malgré la lettre qu'il a envoyée à M. Clémenceau.

— Vous avez écrit à M. Clémenceau lui-même ?

— Eh oui ! Il m'a dit, en me touchant la main, après que je l'eus conduit un été au Gouffre d'Enfer : « Berger, si tu as un jour besoin d'un appui, tu n'as qu'à m'écrire. » Je l'ai fait, mais il ne m'a même pas répondu.

— Est-ce que sa promesse date de longtemps ?

— Ça va faire trente ans au mois d'août.

Le voyageur essaya d'expliquer à l'homme des montagnes que, depuis trente ans, M. Clémenceau avait dû faire beaucoup d'autres promesses et ne pouvait se souvenir de toutes ; le berger n'en criait pas moins les doigts avec rage, comme s'il eût voulu étouffer le Tigre oubliés.

### RASOIRS ELECTRIQUES

On fabrique en Angleterre, à l'usage spécial des soldats du front, des rasoirs diés électriques. Ce sont en réalité de simples rasoirs de sûreté sur lesquels on a vissé une petite ampoule actionnée par une pile sèche.

L'ampoule projette sa lumière sur les joues du soldat qui peut ainsi se raser en pleine nuit, son miroir réfléchissant exactement ce qu'il faut de sa face partiellement éclairée.

### MOT DE LA FIN

— Il est évident qu'à Marseille vous ne craignez pas les gothas...

— Non, monsieur, non... ils n'oseraient pas venir se jeter dans la gueule du loup !...

## Confédération

### DOUANES

Les recettes douanières du mois de mai 1918 se montent à 3,535,000 fr., soit 2,150,000 francs de moins qu'en mai 1917. Pour les cinq premiers mois de 1917, les recettes douanières étaient de 24 millions et pour la même période de cette année-ci, elles sont de 17 millions seulement.

### Cartes postales avec remboursement

Selon l'art. 108 de l'ordonnance sur les postes, il n'était pas permis d'ajouter au remboursement, pour l'affranchissement, un montant supérieur au montant réel des taxes postales et du droit de remboursement.

Comme il n'est plus possible de s'en tenir exactement à cette disposition depuis l'introduction du timbre-poste avec fraction de demi-centime sur les cartes postales, les offices de poste suisses reçoivent pour instruction de ne pas s'opposer à ce que le montant de l'affranchissement de cartes postales grevées de remboursement soit arrondi au centime entier (par exemple 18 au lieu de 17 1/2 cent.) lorsque l'affranchissement ne comporte en réalité que 17 1/2 cent. seulement.

Il n'est perçu aucun droit de remboursement spécial pour demi-centime en trop (par exemple, pour un remboursement de 10 fr. 18 affranchis par 17 1/2 cent., le droit de remboursement sera de 10 cent. seulement, au lieu de 20).

### La vie économique

#### Le prix des cerises

Le Département de l'économie publique a fixé à 30 centimes le kilo le prix des cerises destinées

à la distillation. Pour les autres cerises, le Département a renoncé à fixer des prix maxima, valables pour tout le pays. Les autorités canonnables sont cependant autorisées à en fixer, conformément aux prescriptions existantes.

### La récolte en Amérique

On mande de Washington :

Le total de la production du blé aux Etats-Unis sera de 531 millions de boisseaux, ce qui représente une augmentation de 30 % sur 1917.

### La Suisse et la guerre

#### Un gros procès

Le journal radical le *Genevois* intente à l'Écho de Paris une action en dommages-intérêts de 200,000 francs. L'Écho de Paris ayant accusé le *Genevois* d'être aux gages des empires centraux.

#### Kradés et grands blessés

Huit soldats français évadés de Wisburg et de Mannheim sont arrivés samedi à Genève.

Cent-quatre-vingt-treize grands blessés français, venant de Constance, sont arrivés samedi soir, à Genève, et sont repartis peu après pour Lyon.

### ARMÉE SUISSE

#### Dans le haut commandement

Le Conseil fédéral a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission sollicitée par le colonel divisionnaire Schmid, de Berne, commandant de la 4<sup>e</sup> division, et a nommé à sa place, comme commandant de cette division, le colonel d'état-major Emile Sonderegger, de Héricourt, actuellement sous-chef de l'état-major général de l'armée.

#### Nos obusiers

Dans une lettre publiée par le *Démocrate* du 27 mai, un correspondant, M. Maurice Burru, avait proféré certaines allégations concernant la vente d'obusiers allemands à la Suisse et à la Roumanie.

Ces allégations ont fait l'objet d'un communiqué de l'état-major de l'armée. Dans un nouveau communiqué, M. Burru lui-même se défend d'avoir jamais voulu saper la confiance publique dans l'armée.

Il déclare que, en présence de l'émotion soulevée par ses précédentes déclarations, il s'est adressé au Département militaire, qui lui a fait donner par le service technique de l'armée les indications voulues. Il est heureux de déclarer, en terminant, qu'il n'a aucune raison de mettre en doute la valeur de notre matériel d'obusiers.

### FAITS DIVERS

#### ÉTRANGER

#### L'explosion d'un dépôt de munitions

Les Journaux de France, qui recommencent à arriver, permettent de situer l'endroit où s'est produite la formidable explosion de lundi dernier, qui a fait 150 victimes : 100 morts et 50 blessés. Ce dépôt de munitions était situé dans la plaine de la Crau, à Beausseyn, entre les localités d'Entressens et de Saint-Martin-de-Crau, à 70 kilomètres, environ de Marseille.

La commotion a été telle que, à Marseille même, on a cru à un tremblement de terre.

#### Explosion d'une poudrière en Italie

35 morts

Une explosion s'est produite samedi dans la fabrique de poudre de Castellazzo Bollate, province de Milan. Des débris au point de vue militaire peuvent être considérés comme insignifiants, car seuls des baraquements où s'exécutent les expéditions de bombes à main ont été détruits. Quelques baraquements voisins ont subi de légers dégâts.

On doit malheureusement déplorer la mort de 35 personnes. Une centaine environ ont été blessées. D'après l'enquête en cours, la malveillance paraît jusqu'ici devoir être exclue.

— Oui, je pense... On déjeunera de bonne heure, car Marguerite doit donner une leçon de piano, à midi et demie...

(A suivre.)

### Sommaire des Revues

La Semaine catholique de la Suisse française, organe du diocèse de Lausanne et Genève. — 1<sup>er</sup> juin.

Partie officielle : Indulgences. — Partie non officielle : Mois du Sacré Cœur ; Chronique de la Suisse (Pèlerinage à Bourgillon et Lorette ; Nomination ; Fête-Dieu dans le Jura ; Cantique au Sacré Cœur. Le pape Martin V en Suisse ; La B. Jeanne de Valois ; Les églises des pays ravagés par la guerre ; Les vierges consacrées ; Autour de la guerre ; A travers des livres ; Fêtes de la semaine ; Par téléphone ; Quinzièmes de la Chancellerie de l'Évêché.

Nous prévenons nos abonnés qu'il n'est pris note d'aucune demande de changement d'adresse et celle-ci n'est pas accompagnée du montant de 20 centimes.

L'ADMINISTRATION.

### 11 Feuilleton de LA LIBERTÉ

## La petite lampe

DE HENRY DU ROURE

—

Cette certitude rendit au docteur son sang-froid. Il se sentit redoutable, puisqu'il était craint. La force revint à ses muscles, la lucidité à son cerveau. Il se rappela les conseils reçus à la permanence : se précipiter sur l'adversaire, l'étourdir, frapper de haut en bas, le coup du parapluie...

Et, ayant écarté d'une brusque pression l'épée de Vincent, il se fendit...

— Halte ! Halte ! cria Dufloc avec angoisse.

Et, courant à Bonhaire, le palpant :

— Vous êtes blessé... — Hein ? moi ?... — Comment ? Vous ne sentez rien ?... On l'examina. En se fendant, il s'était enferré. La lame que tenait la main éblouissante de Vincent avait passé à quelques millimètres du corps, déchirant largement la chemise.

— Eh bien ! vous l'avez échappée belle !... Un peu plus, et vous y restiez !... — Il se remirent en garde. Vincent, toujours blême, avait assisté à cette scène sans mot dire, comme hébété, ahuri par la fougue de son adversaire, et de plus en plus poltron. Mais le docteur n'en menait pas large non plus.

— Oh !... on m'y reprendra, à suivre leurs conseils !... pensait-il... Il est joli, leur coup de parapluie... J'ai failli me faire tuer...

La première reprise s'acheva en démonstrations insignifiantes.

Pendant le repos, le docteur fut fortement félicité par ses témoins. Il les laissa dire, bien résolu à ne plus bouger.

La deuxième reprise fut morte. Les combattants se tenaient le plus loin possible l'un de l'autre, le bras tendu, et entrechoquaient leurs épées sans conviction.

A la troisième reprise, Vincent parut se réveiller un peu et esquissa quelques gestes sans danger. Le docteur en fut averti. Rassuré sur leurs intentions réciproques, ils comprenaient la nécessité de s'agiter un peu pour échapper au ridicule ; mais ils conservaient leurs distances. Parfois, éfrayés mutuellement par leurs abaque anodines, ils rompaient tous deux à la fois, leurs épées ne se touchaient même plus. Alors ils se rapprochaient prudemment.

La cinquième reprise parut aux témoins très brillante. Vincent et Bonhaire avaient enfin par se convaincre qu'ils n'avaient aucune envie de se faire du mal. Ils se livrèrent donc à une escrime aussi animée qu'offensive. Ils ferrailaient, tapaient du pied, avançaient, reculaient, se fendaient (à bonne distance), lançaient de terribles coups dans le vide.

Les témoins échangeaient des regards d'admiration.

— Ils se battent comme des lions ! murmura Poularoux.

À la vérité, un escrimeur présent se fût tortu de rire, tant paraissait grotesque et vaine cette gestualité à la fois frénétique et prudente.

Et la comédie dura encore cinq reprises, jusqu'au moment où, par hasard, par accident, oh ! sans préméditation aucune — le docteur

déchira légèrement, d'un coup de pointe, le poignet de Vincent, tandis que lui-même se haussait égaré à l'avant-bras.

L'honneur était sauve. Vincent n'était plus un escroc, Bonhaire ne l'avait pas jeté dans l'escalier, les injurieuses affiches étaient abolies. Non, rien, il ne restait plus rien que deux galants hommes, réconciliés par l'héroïsme, et qui se serrèrent la main avec enthousiasme.

Pendant que le docteur pressait de toutes ses forces son égratignure dans l'espoir qu'il en sortirait du sang, un grand garçon mince et brun vint se jeter dans ses bras.

— Oh ! que je suis content !... vous êtes sauvé... J'ai eu si peur !... — Comment, tu étais là, Jacques ?

C'était Jacques Pery. Quand il était rentré chez lui, la veille, ses yeux lui avaient appris l'étonnante nouvelle. Et lui, sans prévenir personne, il s'était levé de grand matin, avait gagné la tour de Villebon, et, dissimulé derrière une palissade, il avait assisté au combat.

Pourquoi, lui, si paresseux, si grand dormeur, s'était-il privé de sommeil ? Pourquoi avait-il couru le risque d'une algarade méritée à son bureau, où il n'arriverait pas avant onze heures ? Pourquoi son cœur battait-il si fort pendant le combat ? Pourquoi regardait-il le docteur avec cette admiration ?

Cependant, il ne l'aimait guère. Si Bonhaire avait été atteint d'une bonne fièvre typhoïde, et même en danger de mort, Jacques se fût peut-être fait tirer l'oreille pour aller prendre de ses nouvelles.

Mais un duel l'avait ébloui. Un duel ! Journaux, romans, théâtre, du *Cid* aux *Trois Mous-*

quetaires, tout exaltait à ses yeux cette contume, qui, pour se faire pardonner d'avoir été barbare, est de nos jours si souvent ridicule.

Les très jeunes gens ont une spontanéité, des élans qui déconcertent ; il faut absolument qu'ils dépensent des réserves presque infinies d'enthousiasme et de passion. Et leur jeunesse ardente, dans sa tâche d'aimer le monde, le pare de ses illusions.

Peut-être aussi le duel, que ses convictions religieuses lui interdisaient d'approuver, avait-il pour Jacques l'attrait du fruit défendu ? Toujours est-il que, pendant toute la nuit, il avait rêvé d'exploits héroïques et sanglants, et conçu le projet puéril de participer à tant de gloire au moins par sa présence attentive.

Alors, pendant un quart d'heure, il avait regardé, regardé avec ces yeux merveilleux de dix-sept ans qui transfigurent toutes choses. Il n'avait pas vu la poltronerie de Vincent, ni l'émotion exagérée du docteur ; ni la prudence excessive de leur escrime ; ni la solennité bouffonne des témoins ; ni l'absence de danger réel ; ni l'insignifiance des blessures.

Non ! (Aïohs, Porthos et Aramis, ces trois mousquetaires de légende, ne lui semblaient pas plus chevaleresques et courageux que l'honorable Bonhaire, qu'il couvrait d'un regard affectueux, admiratif et ravi.)

Le docteur, agréablement caressé par ces sentiments, fit asséoir Jacques dans son landau.

Le retour fut triomphal. Il faisait presque chaud maintenant. Le cocher abassa la capote de la voiture. De nouveau, surpris par le tintamarre des sabots des chevaux sur les pavés, les passants se retournèrent. Bonhaire

# FRIBOURG

## Élections des Conseils généraux

DU DIMANCHE 9 JUIN

### A Fribourg

Fortes abstentions hier, de la part de l'élément bourgeois; entrain d'autant plus vif de la part des socialistes. Ceux-ci avaient à cœur de lever l'échec subi le 10 mars. Les électeurs de partis de majorité, au contraire, n'ont pu se passionner pour une élection qui avait le tort de suivre de trop près celle du conseil communal, après laquelle l'intérêt leur a paru épuisé. Résultat: perte de dix sièges par les groupes conservateur et radical, au profit des socialistes, qui, outre les suffrages de leurs adhérents de principe, ont trouvé appui dans le mode des gains-petit, où les souffrances actuelles causent une aigreur de plus en plus profonde.

Nous commenterons demain plus au long cette élection, qu'il ne faut pas prendre au tragique, mais dont il y a de beaux leçons à tirer.

Voici le tableau du scrutin:

	Elect. Volants		Entente		Socialistes	
	Comp. Parisiens	Comp. Pasche	Comp. Parisiens	Comp. Pasche	Comp. Parisiens	Comp. Pasche
Bourg	981	463	267	98	76	8
Augé	489	262	150	59	48	2
Neuveville	547	338	109	71	139	8
Places	1044	571	347	140	61	12
Beaugren.	1004	453	214	85	134	11
<b>Total</b>	<b>4065</b>	<b>2087</b>	<b>1087</b>	<b>453</b>	<b>458</b>	<b>41</b>

En 1913 3664 2940 2540 358  
En 1905 3117 2290 1749 482

(L'élection de 1905 est celle où le parti socialiste débuta.)

Total des suffrages exprimés: Liste d'entente conservatrice radicale 124,186 Liste socialiste 40,201 Total 164,387

Le quotient électoral est donc de 164,387 : 80 = 2055.

Il revient ainsi, aux partis de l'entente et aux socialistes, le nombre de sièges suivants:

Entente 60, plus une fraction de 886.

Socialistes 19, plus la plus forte fraction de 1156, donnant droit au vingtième siège.

L'ancien Conseil général comprenait 45 conservateurs, 25 radicaux et 10 socialistes.

Il a été convenu que le parti conservateur et le parti radical supporteront proportionnellement les pertes éventuelles de mandats, dans le rapport de 2/3 et 1/3.

Voici les 38 élus conservateurs:

- MM. voix
- 1. Schaeffer, Georges, installateur 1501
- 2. Birbaum, Joseph, caissier 1497
- 3. Esceiva, Joseph, pharmacien 1496
- 4. Brügger, Pierre, menuisier 1495
- 5. Egger-Kolly, Joseph, menuisier 1494
- 6. Lehmann, Edouard, boulanger 1492
- 7. Clément, Jules, ingénieur 1489
- 8. Overney, Henri, contrôleur au tram 1489
- 9. Poffet, Joseph, conducteur F.M.A. 1487
- 10. Berset, Marcelin, instituteur 1486
- 11. Frangière, Antoine, imprimeur 1486
- 12. Brohy, Jacques, pisciculteur 1484
- 13. Despont, Jean, boucher 1484
- 14. Soldati, Jean, peintre 1484
- 15. Lapp, Guillaume, pharmacien 1483
- 16. Schonenberger, Antoine, boulanger 1483
- 17. Aebly, Pierre, professeur 1481
- 18. Brügger, François, charpentier 1480
- 19. Clément, Joseph, négociant 1480
- 20. Corpataux, Alfred, comptable F.M.A. 1480
- 21. Sciboz, Hercule, fermier 1480
- 22. Dubeq, Arthur, peintre-gypseur 1479
- 23. Plocherel, Michel, professeur 1479
- 24. Deschenaux, Eugène, conseiller d'Etat 1478
- 25. Kessler, Vincent, casernier 1478
- 26. Musy, Maurice, professeur 1478
- 27. Poffet, Joseph, banquier 1476
- 28. Come, Ignace, négociant 1475
- 29. Henseler, Antoine, facteur 1475
- 30. Menoud, Albert, négociant 1475
- 31. Monney, Eugène, chef de gare 1474
- 32. Auderset, Albert, avocat 1472
- 33. Hug, Albert, directeur 1471
- 34. Bovey, Louis, préparateur 1469
- 35. Wassner, Edouard, négociant 1467
- 36. Schnewly, Joseph, négociant 1464
- 37. Winkler, Antonin, cafetier 1463
- 38. Deschamps, James, boulanger 1461

Voici les 22 élus libéraux et radicaux de la liste d'entente:

- MM. voix
- 1. Geinoz, Henri, ingénieur 1491
- 2. Jordan, Paul, représentant 1489
- 3. Broillet, Frédéric, architecte 1486
- 4. Ryser, Adolphe, agent d'assurances 1485
- 5. Mœhr, Paul, chef de bureau 1482
- 6. Crausaz, Simon, ingénieur 1478
- 7. Mœhr, Gustave, facteur 1477
- 8. Blanc, Arthur, agent d'assurances 1476
- 9. Rossy, Auguste, mécanicien C. F. F. 1474
- 10. Brohy, Jules, maître-boucher 1473
- 11. Zarkinden, Philippe, employé C. F. F. 1473
- 12. Bongard, Victor, facteur 1471
- 13. Fasel, Auguste, entrepreneur postal 1471
- 14. Piot, Emile, ingénieur C. F. F. 1467
- 15. Galley, Ernest, tailleur 1465
- 16. Blanpain, Georges, directeur 1461
- 17. Lüniger, Frédéric, gérant 1459
- 18. Glauser, Gottlieb, maître-boucher 1458
- 19. Andrey, Adrien, commis 1457
- 20. Pauchard, Emile, caissier 1455
- 21. Schenker, Emile, négociant 1450
- 22. Schein, Ernest, entrepreneur 1448
- 23. Weissenbach, Louis, médecin 1448

Elus de la liste socialiste:  
MM. voix  
1. Friedinger, Edouard, anc. cons. com. 612  
2. Biehmann, Nicolas, conducteur au tram 509  
3. Bourqui, Romain, fonctionnaire postal 508

- MM.
- 4. Dougoud, Laurent, employé au tram 506
- 5. Rossy, Joseph, mécanicien C. F. F. 505
- 6. Pernet, Clément, conseiller général 502
- 7. Cuony, Charles, retraité C. F. F. 502
- 8. Jonin, Casimir, électricien 502
- 9. Bardy, Paul, monteur au téléphone 500
- 10. Carrel, Pierre, employé C. F. F. 500
- 11. Lüniger, Emile, facteur 500
- 12. Oberholz, Hubert, chauffeur C. F. F. 500
- 13. Brügger, Jean, conseiller général 499
- 14. Müller, Théodore, conseiller général 499
- 15. Progin, Paul, conseiller général 499
- 16. Frachoud, Pierre, relieur 498
- 17. Jolidon, Joseph, menuisier 498

Suivent quinze candidats, qui ont obtenu 497 voix et entre lesquels le comité socialiste aura à choisir trois élus, par voie de désistement ou de tirage au sort: MM. Ely, Jean, ajusteur; Bavard, Charles, député des C. F. F.; Bersier Fernand, employé C. F. F.; Bourqui, Fernand, menuisier; Gross, Marcel, maréchal; Guérid, Joseph, facteur; Imhof, Alfred, sellier; Menyly, Charles, représentant; Pernet, Gustave, ajusteur C. F. F.; Philippona, Emile, député C. F. F.; Poncelet, Théophile, monteur au téléphone; Rime, Ernest, fumiste; Rossy, Paul, ajusteur; Vaucher, Edouard, peintre aux C. F. F.; Vogel, Marcel, commis aux C. F. F.

### Dans les chefs-lieux de districts

A Estavayer, Morat, Bulle et Châtel, le scrutin d'hier n'a donné lieu à aucune surprise, l'entente ayant été conclue entre les partis sur la base du statu quo ante.

A Romont, il y avait trois listes en présence: conservatrice, radicale et progressiste. La première a vingt-six élus, la seconde quatorze et la troisième dix. Les progressistes prennent la place de radicaux. L'ancien conseil comptait 25 conservateurs et 25 radicaux.

### Doctorat

M. Alphonse Raber, de Lucerne, a passé son examen de doctorat en droit, avec la note cum laude. Sa thèse traite le sujet suivant: Die Gründe der Ungültigkeit einer letztwilligen Verfügung.

### Noyés dans la Sarine

Un grand malheur vient de jeter la consternation parmi les maîtres et les élèves de l'Ecole normale de Hauterive. Dans l'après-midi de samedi, un groupe d'élèves sollicitait la permission d'aller prendre un bain à la Sarine. L'eau était bonne; le thermomètre marquait 17 degrés et demi; le niveau de la rivière était exceptionnellement bas; l'endroit où les baigneurs se rendaient était celui qui, ces années dernières, ne présentait aucun danger. Malheureusement, un des participants commit l'imprudence de s'avancer un peu trop vers le courant, contre lequel le nageur eut à se débattre et qui finit par emporter le jeune ténébreux. Comme il ne reparaisait pas à la surface, un de ses condisciples, un jeune Belge, qui se destinait à la carrière de l'enseignement dans son pays, s'avança pour porter secours à son camarade en danger. Il ne put résister à la force du courant et fut emporté à son tour. Après de multiples efforts, on parvint à retirer les corps de l'enfoncement où ils se trouvaient tous deux. On s'empressa de pratiquer la respiration artificielle: M. le docteur Treyer fut immédiatement appelé par téléphone, mais, à son arrivée, le médecin ne put que constater un double décès.

Les deux victimes sont Elie Frossard, de Romans, et Ernest Gaul, d'Anvers. C'étaient des élèves pieux, appliqués et assidus de la seconde classe française, et promettant de devenir, par leur amour du travail, des instituteurs capables de rendre d'excellents services à la cause de l'enseignement primaire.

Les funérailles de Frossard auront lieu à Muris, où habite sa famille, et celle du jeune Gaul, à Ecvillens.

### Trainé par un attelage

Un agriculteur de Nand (Vully), nommé Louis Seylaz, conduisait un char de foin, lorsque le frein se rompit, au milieu d'une pente. Seylaz fut entraîné sur un assez long trajet par son attelage. Lorsqu'on put le dégager, il avait cessé de vivre. Louis Seylaz était âgé d'une cinquantaine d'années et célibataire.

### Théâtre

La Compagnie théâtrale d'internés de Spiez, qui a déjà obtenu tant de succès, cet hiver, partout où elle a passé, donnera demain, mardi, 11 juin, au théâtre de Fribourg, une représentation de la fine comédie en vers d'Edmond Rostand *Les Romanesques*.

La pièce, montée avec un soin tout particulier, aura la même interprétation qu'au grand théâtre de Berne, où, il y a trois semaines, un auditoire nombreux et charmé applaudissait cette jeune troupe, la première sans doute parmi les troupes d'internés.

M. Dinh Gilly, un magnifique baryton de l'Opéra de Paris, interné lui aussi, n'est pas le moindre attrait de cette soirée de gala, qui, vraiment, promet beaucoup et, croyons-nous, tiendra encore davantage.

Location chez M. Vonderweid.

### Chez les peintres-plâtriers

Les ouvriers peintres-plâtriers demandent depuis un certain temps une augmentation de salaire.

Conformément aux dispositions de la loi sur les conflits collectifs, votée dans la dernière session du Grand Conseil, les intéressés demandaient à la Direction de l'Intérieur d'intervenir dans le conflit. Une réunion des patrons et des ouvriers eut lieu samedi, sous la présidence de M. Savoy, directeur de l'Intérieur; elle aboutit à la conclusion du contrat collectif de travail, et ainsi une grève a été évitée.

### Aux habitants du quartier de Péroilles

La quête en faveur du Don national pour le bien du soldat se fera dans ce quartier durant cette semaine.

Chacun prépare son obole, afin d'alléger la tâche des dévoués quêteurs et quêteuses.

### Institut des Hautes Etudes

Mardi, 11 juin, à 4 h. 1/2, conférence de M. Turmann: Le billet de banque.

A 5 h. 1/2, conférence du R. P. Jacquin: La renaissance littéraire au IX<sup>me</sup> siècle.

### Livraison de haricots nains pour semence

Communiqué du bureau cantonal pour l'intensification des cultures:

Le get de l'une des nuits dernières a causé des dégâts considérables aux cultures dans différentes régions de notre canton. Les haricots ont principalement souffert. Pour réparer les dommages, on devra, ici et là, cultiver à nouveau. Afin de rendre service aux agriculteurs, l'Office cantonal de ravitaillement a acheté une certaine quantité de haricots nains, qui seront mis à la disposition des intéressés. On peut demander ces haricots à la Fédération des syndicats d'achats (gérant: M. Folly) à Péroilles, Fribourg. Les commandes seront promptement effectuées.

### SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Cercle d'études religieuses et sociales. — Ce soir, lundi, 10 juin, à 8 h. 1/2, séance au Cercle social.

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, lundi, à 8 h. 1/2, répétition générale au local.

Gymnastique-Hommes. — Ce soir, lundi, à 8 h. 1/2, leçon de gymnastique à la Halle des Grand'Places. Il est rappelé à Messieurs les sociétaires que la course aux Ruines de Grasburg aura lieu dimanche 16 juin. Départ du local, Brasserie Viennoise, à 7 heures du matin.

### Marché de Fribourg

Prix du marché du samedi 8 juin 1918:

Oufs, 2 pour 65 centimes. Pommes de terre, les 5 litres, 80 centimes. Pommes de terre nouvelles, 1 kg., 1 fr. 10-1 fr. 20. Choux, la pièce, 40-70 cent. Carottes, la botte, 40-50 cent. Salade, 2 têtes, 15 cent. Pois, le litre, 70-80 cent. Poireau, la botte, 20-25 cent. Epinards, la portion, 20 cent. Laitue, 2 têtes, 25 cent. Oignons, le paquet, 30-40 cent. Ravas, le paquet, 25-35 cent. Choucroute, l'assiette, 20 cent. Carottes rouges, l'assiette, 15 cent. Rutabagas, la pièce, 10-30 centimes. Côtes de btes, la botte, 20-30 cent. Rhubarbe, la botte, 15-25 cent. Asperges, la botte, 80-90 cent. Cerises, le 1/2 kilo, 1 fr. 1 fr. 30. Citrons, la pièce, 20-25 cent. Oranges, la pièce, 20-25 cent.

### Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

6 juin. — Bossy, Charles, fils de Pierre, menuisier, d'Avry-sur-Matran, et d'Alvina, née Rentsch, Neuveville, 108.

Brühlhart, Anna, fille de Jacques, d'Ueberstorf, colporteur à Heitenried, et de Mathilde, née Fasnacht.

7 juin. — Folly, Fernand, fils d'Emile, gardien, de Courtmain, et de Lucie, née Thurler, rue d'Or, 99.

Moosbrugger, Marie-Antoinette, fille de Louis, négociant, de Fribourg et Guin, et d'Anna, née Rey, Grand'rue, 62.

Mai	Naissances	Décès	Mariages
1918	95	24	6
1917	85	37	9

**UNE Bonne Cure.**  
Celle qui coûte le moins cher.  
La plus active.

**Lithinés**  
du Docteur  
**Gustin**

Cette eau minérale procure les bien portants qui peuvent en faire usage à tout âge et guérit les maladies de toutes les articulations.

**REINS — VESSIE  
FOIE — ESTOMAC  
ARTICULATIONS  
GOUTTE — GRUELLE  
RHUMATISMES  
ARTÉRIO-SCLÉROSE**

Les Lithinés du Docteur Gustin se vendent en toutes pharmacies.

**12 Paquets font 12 Litres  
d'EAU MINÉRALE pour 1<sup>f</sup> 75**

EN VENTE  
dans toutes les principales Pharmacies et Drogueries.  
Dépositaire Général pour la Suisse:  
Rend BARBEROT, GENEVE

Et vente Pharm. Bourknecht & Gottron et toutes bonnes pharmacies.

### L'homme avisé

... sait fort bien que tout élargissement de la digestion peut avoir les conséquences les plus graves; il les prévoit et fait en sorte d'avoir toujours sous la main le purgatif idéal, les célèbres pilules suaves du pharmacien Richard Brandt. La boîte avec l'étiquette «Grox Blanche» sur fond rouge et le nom «Richd. Brandt» dans des lettres d'or, se trouve à la pharmacie Brandt, à Paris, et dans toutes les pharmacies d'Europe.

# Dernière Heure

## La nouvelle offensive allemande

**Bulletin français**  
Paris, 10 juin.  
Communiqué officiel du 9 juin, à 11 heures du soir:

La nouvelle offensive commencée ce matin par l'armée allemande s'est développée avec une violence soutenue sur un front de 35 kilomètres, entre Montdidier et l'Oise.

L'ennemi, en forces importantes, multiplie ses efforts pour forcer nos lignes. Nos troupes ont partout soutenu le choc; elles ont livré, sur toute la ligne de bataille, des combats opiniâtres, puis ont enrayé ou ralenti sérieusement la poussée de l'ennemi.

A gauche (côté de Montdidier), les Allemands n'ont pas réussi à franchir notre zone de couverture et sont fortement accrochés par nos troupes sur la ligne Rubescourt-Le Frétoy-Mortemer, qu'ils ont atteint.

Au centre (sud de Lassigny) la progression ennemie a été plus sensible. Après des attaques successives et meurtrières pour leurs troupes, les Allemands ont réussi à prendre pied dans les villages de Resson-sur-Matz et de Mareuil, où nos unités de première ligne continuent leur défense pied à pied.

À notre droite (côté de Noyon), l'ennemi a rencontré une résistance non moins énergique. En dépit de ses efforts répétés, nous nous sommes maintenus sur le front Belval-Cannecourt-Vilè.

**Bulletin anglais**  
Londres, 10 juin.  
Communiqué officiel britannique du 9 juin: Rien de spécial à signaler sur le front britannique.

**Bulletin américain**  
Paris, 10 juin.  
(Havas.) — Communiqué officiel américain du 9, à 9 heures du soir:

Pendant la nuit, au nord-ouest de Châteaun-Thierry, l'ennemi a attaqué de nouveau nos positions aux environs de Boursches. Précédée par une préparation d'artillerie et un tir intense de mitrailleuses, l'attaque a échoué avec de fortes pertes pour des assaillants.

Dans cette région et en Picardie, vive lutte d'artillerie.

Dans le secteur de la Marne, l'activité de l'artillerie s'est ralentie pendant la journée.

**Bulletin belge**  
Le Havre, 10 juin.  
Communiqué belge du 9 juin:

Au cours des deux dernières journées, l'activité de l'artillerie a été particulièrement vive dans la région de Niépourt et de Dixmude.

La nuit dernière, l'ennemi a tenté d'aborder nos lignes vers Saint-Georges, mais il a été pris par nos tirs de barrage et n'a pas pu approcher de nos lignes.

**Commentaire allemand**  
Berlin, 10 juin.  
Sp. (Wolf.) — L'attaque allemande dans la région de l'Ardre, au cours de laquelle 300 prisonniers et plusieurs mitrailleuses furent pris, s'est produite au point de jonction des divisions anglaises et françaises et a obligé les Français à amener rapidement des renforts et à livrer des contre-attaques coûteuses.

Le feu des Allemands s'étend avec une grande violence sur les communications arrière des Français et Anglais, et avant tout sur les passages de la Marne, depuis Port-à-Bison jusqu'à Epernay.

La gare d'Epernay a essuyé notre feu à longue distance. Plusieurs incendies ont été constatés.

**L'aviation anglaise**  
Londres, 10 juin.  
(Reuter.) — Communiqué britannique de l'aviation, du 9 juin:

Des nuages bas, sur le front britannique, ont gêné le travail aérien, le 8. Il a été possible de faire un peu de travail d'observation ou de photographie. Nos avions ont attaqué constamment l'ennemi à la mitrailleuse, derrière ses lignes.

Nos escadrilles, coopérant avec les Français, ont opéré un fort bombardement de Nesles et Fresnoy-les-Royes. Neuf tonnes de bombes ont tout d'abord été jetées pendant la journée. Pendant la nuit suivante, deux tonnes furent jetées sur la gare de Salomé, à l'est de La Bassée.

Au cours des dernières vingt-quatre heures, nous avons abattu quatre appareils ennemis et en avons contraints deux autres à atterrir désemparés.

Aucun de nos appareils ne manque.

**La marine marchande américaine**  
Washington, 10 juin.

(Reuter.) — Le Département du commerce publie une statistique montrant l'accroissement de la marine marchande des États-Unis. La marine s'est accrue, pendant les premiers mois de l'année, de 629 navires représentant un total de 687,055 tonnes. Cela fait un total de 10 millions de tonnes sur l'océan, les lacs et les cours d'eau des États-Unis, non compris les vaisseaux se trouvant sous le contrôle du gouvernement des États-Unis, employés pour le transport des troupes et des vivres.

**Le cas du navire hollandais**  
Londres, 10 juin.

(Reuter.) — Il devient de plus en plus manifeste que le navire *Kanigin Regente*, qui, avec le navire-hôpital *Sindoro*, venait d'Angleterre à destination de la Hollande, a été torpillé. On supposait que le ministre de l'intérieur britannique, ainsi que les autres délégués à la conférence pour l'échange des prisonniers de guerre, faisaient la traversée à bord du *Kanigin Regente*; mais on déclare maintenant que, pour

dépister un espionnage possible, les délégués s'étaient embarqués sur le *Sindoro*.

Il faut noter que le gouvernement allemand, qui envoia lui-même des délégués à La Haye, avait pleine connaissance du fait que les délégués britanniques entreprenaient ce voyage afin de se rencontrer avec ses propres délégués.

D'autres membres de l'équipage, parmi lesquels le capitaine, déclarèrent formellement avoir vu la torpille ou son sillage. Le navire coula en quelques minutes. Quatre membres de l'équipage n'ont pu être sauvés.

**Négociations germano-russes**  
Francfort-sur-le-Main, 10 juin.  
On mande de Berlin à la Gazette de Francfort:

Les pourparlers complémentaires à la paix de Brest-Litovsk, qui ont été proposés par le gouvernement des soviets et approuvés par le gouvernement allemand, commencent sous peu à Berlin. Le gouvernement des soviets s'est déclaré d'accord sur le choix de Berlin comme siège des négociations.

**Autrichiens et Américains**  
Milan, 10 juin.  
On mande de Londres au *Corriere della Sera*:

Le correspondant du *Times* à Washington annonce que la délégation yougo-slave a fait offrir à la commission du Sénat pour les affaires extérieures une armée yougo-slave de 300,000 à 500,000 hommes.

La délégation yougo-slave travaille en vue d'obtenir l'approbation d'une loi excluant les sujets yougo-slaves en Amérique de la catégorie des étrangers ennemis.

**Belgique et Italie**  
Rome, 10 juin.  
Le nouveau président du Conseil des ministres de Belgique, M. Cooremans, a envoyé au président du Conseil italien, M. Orlando, un télégramme dans lequel, annonçant sa nomination, il déclare «confirmer l'immuable fidélité du gouvernement belge à la noble nation italienne. Victime de la conception barbare qui confond le droit avec la force, la Belgique est fière de combattre à côté de l'Italie, héritière directe et gardienne séculaire de la civilisation latine ».

M. Orlando a répondu en remerciant le ministre et en l'assurant que «le peuple italien admire avec une sympathie toujours croissante l'héroïsme du peuple belge, dont la physiologie morale s'élève superamment, comme le symbole de l'idéal, contre la violence qui croit fouler aux pieds impunément ce qui constitue le patrimoine le plus noble et le plus précieux de la société civilisée, c'est-à-dire la liberté et la justice ».

«La vaillance et les sacrifices de la Belgique exigent qu'elle soit rétablie dans son intégrité. Elle représente un hommage aux principes pour lesquels le peuple italien se battra jusqu'à la victoire, en collaboration fraternelle avec ses alliés.»

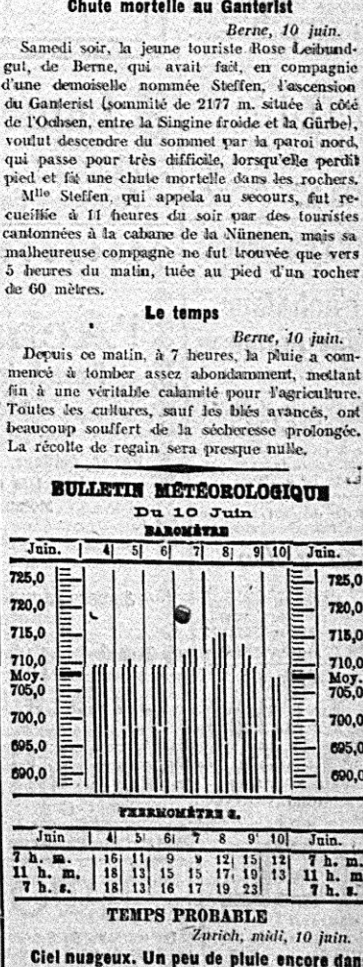
**M. Asquith**  
Milan, 10 juin.  
On annonce de Londres au *Corriere della Sera* que M. Asquith, ancien premier ministre, a l'intention de se retirer de la politique active, pour reprendre son bureau d'avocat.

**SUISSE**  
Chute mortelle au Gantarlet  
Berne, 10 juin.

Samedi soir, la jeune touriste Rose Leibundgut, de Berne, qui avait fait, en compagnie d'une demoiselle nommée Steffen, l'ascension du Gantarlet (sommité de 2177 m. située à côté de l'Ochsen, entre la Singine froide et la Gürbe), voulut descendre du sommet par la paroi nord, qui passe pour très difficile, lorsqu'elle perdit pied et fit une chute mortelle dans les rochers.

Mlle Steffen, qui appela au secours, fut recueillie à 11 heures du soir par des touristes cantonnés à la cabane de la Nüneman, mais sa malheureuse compagne ne fut trouvée que vers 5 heures du matin, tuée au pied d'un rocher de 60 mètres.

**Le temps**  
Berne, 10 juin.  
Depuis ce matin, à 7 heures, la pluie a commencé à tomber assez abondamment, mettant fin à une véritable calamité pour l'agriculture. Toutes les cultures, sauf les blés avancés, ont beaucoup souffert de la sécheresse prolongée. La récolte de regain sera presque nulle.



**Madame Schmidt** et ses enfants, Etienne et Jules, et les familles Schmidt, alliées Zamboni, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux et père

**Monsieur Julien SCHMIDT** décédé par suite d'accident, à l'âge de 50 ans, muni des secours de la religion.  
L'Office d'enterrement aura lieu mercredi 12 juin, à 8 1/2 h., à l'Hôpital des Bourgeois.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

**R. I. P.**

**Transports funèbres**  
à destination de tous pays

**A. MURITH**  
Fribourg  
Magasin : Rue de l'Université  
Bureaux : et Rue de Lods  
TELEPHONE 359.

**Quel BOULANGER**

fournit à un dépôt en ville 50 à 60 kg. pain, rendu domicile. Paiement comptant. 323.  
Vaire offres à O P poste restante, Fribourg.

**On demande DEMOISELLE**

ayant déjà sérieusement travaillé dans les bureaux, connaissant parfaitement l'allemand et le français et très forte en dactylographie.  
Adressez offres écrites sous P 3451 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**JEUNE FILLE**

17 ans, demande place dans un bureau de poste, dans une bonne famille catholique, pour se perfectionner dans le service postal. En Suisse française préférée.  
S'adresser sous P 3439 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**Veilleur de nuit**

demandé sur un grand chantier. Offres avec références à Publicitas S. A., Fribourg, sous P 3446 F. 3229.

**JEUNE HOMME**

de 16 ans avec de bons certificats d'école secondaire et de bon caractère demande place dans une famille catholique comme volontaire dans bureau ou magasin ou bien chez un paysan. Il désire avant tout apprendre le français. Entrée en juin le plus tôt possible. S'adresser à la cure cath. romaine de Berne, Taubenstrasse 4.

**On demande une FILLE**

sachant faire la cuisine et pouvant occuper des travaux du ménage. 3223.  
S'adresser à M<sup>lle</sup> Blindi, 33, route de Bertigny.

**Charles Geissmann**  
Avenue de la Gare, 7, à Fribourg  
est acheteur de foin nouveau aux plus hauts prix.

**PERDU**

dimanche 2 clés à la rue de l'Université. Prière de les rapporter, même rue, No 6, 2<sup>e</sup>.  
Cause de départ, à vendre par internat français nécessaire  
**beau violon**  
bois érable, splendide sonorité. Fr. 150.— mandat ou remboursement.  
Ecrire sous chiffres P 1746 N à Publicitas S. A., Neuchâtel.

**On désire acheter CABLES**

acier, pour route, de 19 à 21 m/m de diamètre, longueur 65 mètres. Faire offres à MM. Schenckh & Kündig, Genève-Joucton. 3237.

**MIEL**  
nouveau

Sais acheteur au prix de 5 fr. le kg.  
Dégout, à la Sarraz (Vaud).

**Bains de Schœnbrunn près Zoug**  
Hydro et électrothérapie, Régimes, Station climatique  
Situation idyllique et abritée, à 700 m. d'altitude. — Grande ferme. — Tram électrique — Prospectus par le Docteur HEGGLIN.

**Compagnie Théâtrale d'Internés Français de Spliez**  
Mardi 11 juin, à 8 h. 45 du soir  
**THEATRE DE FRIBOURG**  
**LES ROMANESQUES**  
Comédie en 3 actes, en vers, d'Edmond Rostand  
jouée par la C. T. I. F. composée entièrement d'Internés en grande partie acteurs professionnels des Théâtres de Paris  
La pièce sera précédée d'une partie de concert où se fera entendre  
**M. DINH GILLY**  
Premier bariton du THEATRE NATIONAL de l'OPERA de PARIS  
PRIX DES PLACES : Loges de face, 5 fr. ; Loges de côté, 3 fr. 50 ; Parquet numéroté, 2 fr. 50 ; Parterre, 2 fr. ; 2<sup>e</sup> galerie, 1 fr.  
Location chez M. Von der Weid, magasin de musique.

Lorsque vous avez besoin de **CHAUSSURES**  
veuillez demander le catalogue de la Maison de chaussures  
**Brühlmann & Cie, Winterthour**  
Service prompt et soigné

**AGENTS**  
L'Assurance Mutuelle Vaudoise contre les accidents, à Lausanne, **DEMANDE**  
des AGENTS pour le canton de Fribourg.  
Pour tous renseignements, s'adresser à M. L. BONNET, Inspecteur, à Lausanne, 10, avenue Rochonnet.

**CALORIE**  
CHAUFFAGE CENTRAL  
FRIBOURG, Grand Fontaine, 24 A  
TELEPHONE 1,44

**ON DEMANDE**  
des ouvriers et ouvrières  
pour le Tourbière de Maison-Rouge, près Rosé. — S'adresser à Victor RIMAZ, Maison-Rouge. P 3374 F 3155

**GALERIES J.-L. REICHLER**  
4, rue du Lion d'Or, Lausanne  
**TABLEAUX**  
**GRAVURES ANCIENNES**  
Achat et Vente

**Laines de mouton**  
achetées au comptant au prix du jour; on fournit des étoffes en échange ou en fabrication du fil à tricoter ou des étoffes.  
Fabrique de draps, Wangen-s.-l'A.

LE DÉPOT de  
**l'Achat central**  
Place Notre-Dame, à FRIBOURG  
est de nouveau ouvert.  
Nous achetons au plus haut prix :  
Papier, Chiffons, Laine  
Vieux fers et Fonte  
Métaux, Os  
Boîtes de conserves  
Crins de toutes sortes  
Tarte, etc.  
Société pour l'utilisation des déchets  
FRIBOURG — Téléphone 549

**ON DEMANDE A LOUER**  
tout de suite ou pour le 25 juillet  
**un joli appartement**

enseiellé, de 3 à 4 chambres, dans la haute ville. — S'adresser à M<sup>me</sup> Rytton-Page, rue de Lausanne. 3242.  
La tourbière de Semdes (canton de Fribourg) offre à vendre sa provision de tourbe, livrable dès ce jour. Marchandise bien séchée et de première qualité. Echantillons sur demande. 3133.  
Se recommande. **PILLER et MCIBOZ.**

**D'H. GANGUILLET**  
Dentiste américain  
Consultations à FAXERNE, tous les jeudis de 8 à 12 h. et de 3 à 6 h.  
Maison DELAUREN, photographie (vis-à-vis de la Gare). Extractions sans douleur.

**VEZDEZ VOS CHEVAUX**  
pour l'abattage et ceux abattus d'urgence directement à la  
**Boucherie Chevallina Centrale**  
Louve, 7 LAUSANNE Louve, 7  
qui vous paie le plus haut prix du jour. Avantages garantis d'abattage et prix convenu payé comptant, sans avals. Si nécessaire, arrivée par camion-autom.  
Téléph. : jour, 15.36, nuit et dimanche, 12.30.

**Qui louerait**  
une ou deux vaches pour terme à convenir. 3230-721  
S'adresser tout de suite à Antoine Roulin Marly-le-Petit.

**ON ACHETERAIT**  
meubles de bureaux  
1 pupitre pour travailler debout, 1 pupitre double, 1 classeur, système vertical.  
Offres sous P 3445 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**FOIN**  
Je suis acheteur de foin par wagons. Adressez offres avec prix à M. Gruss-Studer, Sion.

**LAUSANNE**  
**Hôtel Regina Bristol**  
Rue Sécur 24, B Théâtre  
Chambres avec Déj. 4.50 fr.  
Pension depuis 7.50 à 9 fr. par jour.  
Tout confort 3049

**A LOUER, dès le 25 juillet, appartement**  
situé à route de Villars, 1<sup>er</sup> étage, de 7 pièces, dont 4 indépendantes cuisine, chambre de bain installée, 2 mansardes, 2 caves, galetas, part à la buanderie, jardins. 3100.  
S'adresser à M. Francis Gendre receveur de l'Évêché, bureau 49, rue des Alpes, Fribourg.

**A louer ou à vendre**  
pour le 25 juillet prochain, la Villa N° 1, avenue du Moléson, Gumbach. P 28 F 181  
Pour renseignements, s'adresser à L. Herling, architecte, Richemont, N° 3.

**A LOUER**  
pour la saison, tout meublé, le chalet du Riedel, 30 minutes de Fribourg par la passerelle de Pérolles.  
S'ad. à M<sup>lle</sup> de Gottreau, 15, Grand Fontaine, Fribourg. 3028

**Poudre ALPHA**

Le meilleur Shampoing  
Son emploi régulier assure l'entretien du cuir cheveu et donne aux cheveux le lustre si recherché.

Se fait :  
**Aux Camomilles. Au Romarin Au Jaune d'œuf. Au Goudron**  
Grande Pharmacie et Droguerie Bourgnicht & Gottreau, rue de Lausanne, 87, Fribourg.  
Pharmacie-Droguerie G. Lapp, rue St-Nicolas, 159, Fribourg, et dans toutes les pharmacies, drogueries et bonnes parfumeries. Fr. 0.30 l'enveloppe.

**CONTREMAITRE**  
Sérieux importante demande tout de suite bon contremaître très au courant du déshilage des bois et connaissant bien les machines. Intitulé de présenter sans de sérieuses références. S'adresser sous P 3304 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**ON DEMANDE**  
jeune homme de 18-18 ans, si possible sachant traire pour s'occuper de deux vaches. Bons gages et bons traitements. Meilleure occasion d'apprentissage. S'adresser à l'Hôtel Alpenzeiger sur Aaran. 3107

**ON DEMANDE**  
domestique de maison  
au courant du service pour l'intérieur et le jardin. 3141  
S'adresser à M. de Week, Le Bugnon, (Mitrain).

**On demande p. tout de suite JEUNE FILLE**  
propre et active, sachant bien faire la cuisine. 35 à 45 fr. Offres avec références à M<sup>me</sup> Pruce, bureau de placement, Romont. 3150

**boulangier**  
demande place où il pourrait apprendre le français, de préférence à Fribourg; pour le 15 juin ou le 1<sup>er</sup> juillet. 3167  
Offices à Haus Reihard zur Blumenem Grenzstrassen, Kreuzlingen (Thurgovie).

**Un homme qui salt ce qu'il veut**  
Brevet primaire, âge moyen. Offres avec indication d'âge, références, prétentions de salaire et photo sous chiffres P 1461 M à Publicitas S. A., Moutreaux.

**Un homme qui salt ce qu'il veut**

surmonte les difficultés de la vie et atteint son but grâce à son énergie et à son travail... Cette vérité ancienne ne trouve plus souvent application dans les temps actuels, car il existe malheureusement beaucoup de personnes auxquelles l'énergie fait défaut au moment décisif et qui cèdent sous le poids des soucis. De quoi cela provient-il? Dans la plupart des cas, de faiblesse du système nerveux, ce qui empêche la confiance personnelle et l'énergie. La conservation de cette dernière devrait être la préoccupation la plus importante de chacun, car il peut se présenter journellement des événements qui exigent de toute une intervention opportune et des nerfs solides. Pour cela, travaillons à renforcer notre organisme à l'aide de «NERVOSAN», ce remède bien connu, employé pour préserver même de maladies graves. En vente dans toutes les pharmacies, à Fr. 3.50 et 5.— 2408

**ON DEMANDE**  
pour tout de suite ou date à convenir pour Fribourg une **personne**  
sérieuse et expérimentée comme bonne à tout faire. Bons gages. S'adresser sous chif. P 3317 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**Fille de cuisine**  
Fortes jeune fille trouverait place comme telle dans hôtel à Lausanne. Gages 50 fr. par mois pour début. Entrée 20 juin. Offres écrites sous Y 1223 F. Publicitas S. A., Lausanne.

**ON DEMANDE**  
**l voyageur**  
bien connu et pratiquant depuis plusieurs années dans le canton de Fribourg, visitant la clientèle en ville et à la campagne, maison par maison et qui accepterait à côté de ses occupations une spécialité facile à exercer, sans échantillon encombrant et se contenterait d'une forte commission. 3159  
Envoyer par écrit, références et état de service sous chiffre P 3378 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**COIFFEUR**  
Jeune homme trouverait place comme apprenti chez M. F. Gremond, coiffeur, Hôtel Union, Bulle. 3181

**On demande dans villa particulière, cuisinière**  
sérieuse, aimant la campagne. S'adresser à M. Ravin, Blonay-s.-Vevey. 3150

**La meilleure Ecole d'apprentis chauffeurs**  
Ed. von Arx, Auto-garage, Fessex (Neuchâtel). Tél. 18.83. Demander prospect. et renseignements. 3121

**ON DEMANDE tout de suite JEUNE FILLE**  
robuste et active pour aider aux travaux de la cuisine. — Ecrire à l'Hôtel du Poisson, Auvierier (Neuchâtel). 3193

**F' OIN**  
La Brasserie du Cardinal à Fribourg achète du foin frais ou vieux au prix du jour. 3108-718

**BONNE FORGE**  
ouillée à Jouer à Bourguillon, près Fribourg. Seule dans la contrée, au bord de deux routes cantonales.  
S'adresser à M<sup>lle</sup> Junco, propriétaire, Hôtel des trois Tours, Bourguillon, Fribourg.

Avant l'emploi. Après l'emploi.  
**Un tel changement merveilleux est le fait du KOLA-DULTZ**  
Le meilleur stimulant naturel pour le cerveau et les nerfs  
L'humour, le raisonnement, l'activité, comme tout mouvement du corps dépendent du cerveau.  
La lassitude, l'épuisement, le ralentissement et la faiblesse du corps en général sont des signes de manque de force vitale. Si vous voulez vous sentir toujours gai, avoir la tête libre et jouir d'une bonne mémoire, si vous voulez que le travail et les fatigues soient aisément supportés, prenez du Kola-Dultz. C'est l'aliment naturel pour stimuler le cerveau et le corps, purifiant et rajeunissant en même temps le sang, agissant ainsi, tout en donnant la force, sur tous les organes du corps. Le Kola-Dultz  
vous procurera la joie de vivre et de travailler  
une sensation constante de jeunesse et de vigueur, garanties du succès et du bonheur.  
Prenez le Kola-Dultz pendant un certain temps tous les jours, il fortifiera votre organisme, la faiblesse disparaîtra et, sous son influence, vous serez plein d'esprit et d'entrain.  
Le Kola-Dultz est recommandé par les sommités médicales du monde entier; il est employé dans les hôpitaux et sanatoriums pour maladies des nerfs.  
**Demandez l'envoi gratuit du Kola-Dultz**  
On vous offre l'occasion de vivifier votre organisme. Envoyez-moi une carte postale avec votre adresse exacte, je vous enverrai tout de suite gratis et franco un échantillon de Kola-Dultz, suffisant pour vous faire du bien et pour vous permettre d'apprécier sa force surprenante. S'il vous convient, vous porterez un commandeur d'avantage, mais écrivez tout de suite avant que vous puissiez l'oublier.  
**MAX DULTZ, Heiden 307**  
Kola-Dultz est en vente dans toutes les pharmacies et drogueries. Des échantillons ne sont expédiés qu'à par le fabricant. 3141

**Piscine de natation**  
Avenue de Rome  
**BAINS DE SOLEIL**

**EAU MINÉRALE NATURELLE**  
*Sylvana*  
"L'eau de table parfaite"  
CONCESSIONNAIRE : Jean MEYER, 18, rue de l'Industrie, Pérolles, FRIBOURG. — Téléphone 1,78

**VENTE PUBLIQUE**  
Pour cause de décès, le soussigné vendra aux enchères publiques un logement pour la saison d'été très bien situé, à la Brétagne (Lac Noir) avec un peu de terrain, jardin, eau installée et très beau parc ombragé. La mise aura lieu le jeudi 13 juin, de 2 à 4 heures de l'après-midi, à l'hôtel Kaiseregg, à Tellmoos.  
Four voir et de plus amples renseignements, s'adresser au soussigné  
**Jos. Philippoz, Tellmoos, Planfayon.**

**Teston**  
Cubes de bouillon  
Condiment Arome  
Sel de céleri  
Cacao aux Céréales  
Mélanges d'Épices  
**Rosmarie**

**Montagnes boisées à vendre**  
Superbes montagnes, Pays-d'Enhaut, portant 40 vaches et 40 génisses, énormément de jeunes bois, sans compter le bois d'allongement, plus une coupe démarquée de 150 à 300 m<sup>3</sup> billions. 3217  
S'adresser sous P 3429 F, à Publicitas, S. A., Fribourg.

**Maison d'habitation avec boulangerie à Fribourg A VENDRE**  
Vu les prix élevés des chaussures, il est avantageux pour vous de demander notre catalogue illustré.  
Maison de chaussures :  
**ROD. HIRT & FILS, Lenzbourg**  
Conditions très avantageuses. — Offres sous chiffre Xc 4589 Y à Publicitas S. A., Berne. 3192

**H. HOGG-MONS**  
**Entreprise générale**  
DE  
**Bâtiments et travaux publics**  
Travaux de tous genres, en béton armé (seul concessionnaire du système Christian).  
Transformations et réparations d'immeubles, canalisations, etc.  
Enduit imperméable pour réservoirs et locaux humides.  
19, avenue du Midi, 19  
Téléphone 3.48 FRIBOURG